

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 7/11 à 9/11.
- Economie approfondie, pages numérotées de 10/11 à 11/11.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

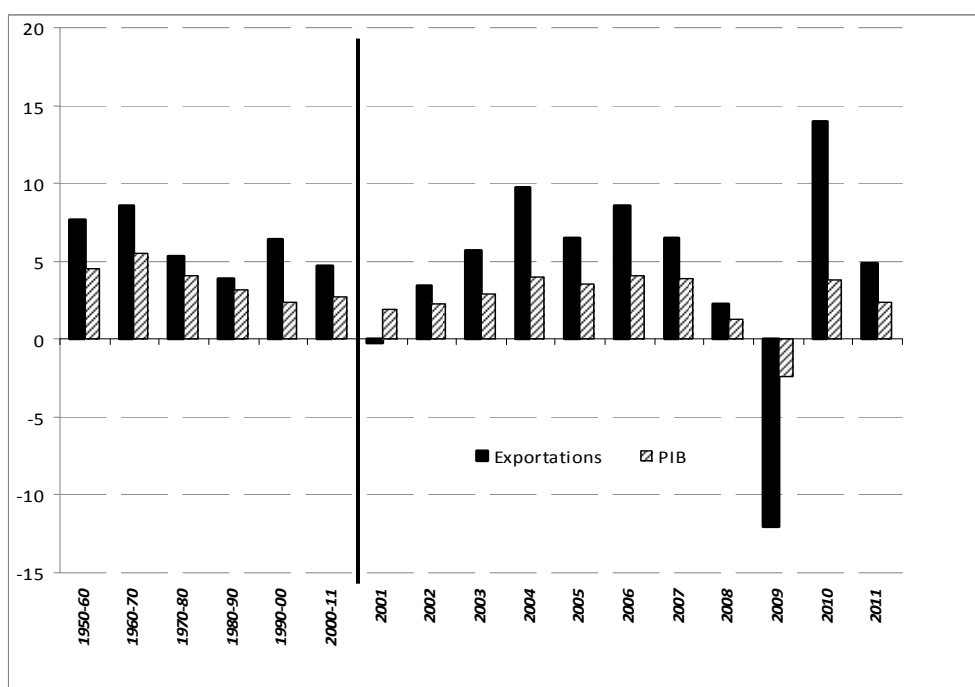
SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Le commerce international ne présente-t-il que des avantages ?

DOCUMENT 1

Évolution des exportations mondiales et du PIB mondial en % (évolutions annuelles moyennes puis évolutions annuelles de 2001 à 2011)



Source : *Statistiques du commerce international*, OMC, 2012

DOCUMENT 2

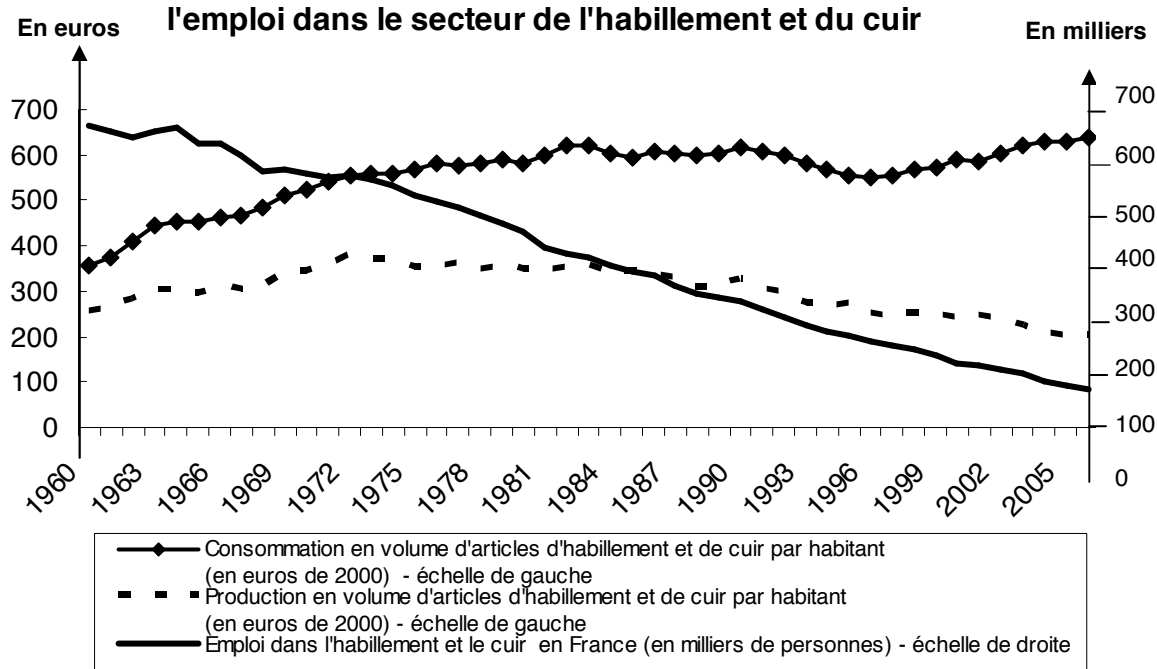
Données économiques et commerciales pour quelques pays en 2009.

	PIB/habitant (en dollars)	Classement selon l'IDH (données 2009)	Importations totales de biens et services (% du PIB)	Exportations totales de biens et de services (% du PIB)	Exportations de produits agricoles (% des exportations totales)	Exportations de combustibles et produits des industries extractives (% des exportations totales)	Exportations de produits manufacturés (% des exportations totales)
Norvège	58141	1	30	48	5	76	18
France	45981	8	30	27	13	7	78
États-Unis	46715	13	18	13	11	10	75
Brésil	10296	75	14	14	31	22	44
Chine	5962	92	33	41	3	4	93
Inde	2972	134	31	23	12	24	64
Niger	684	182	33	18	16	37	6

Source : *Profils commerciaux*, OMC, 2009 et *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 2009.

DOCUMENT 3

Evolution de la consommation, de la production et de l'emploi dans le secteur de l'habillement et du cuir



Source : *Les achats d'habillement depuis 45 ans : davantage de produits importés, des prix en baisse*, INSEE Première, juin 2009

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Montrez que la productivité globale des facteurs est source de croissance économique. (3 points)

2. Comment les partenaires sociaux contribuent-ils à la détermination des salaires ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez la croissance économique de la France, de l'Allemagne et de l'Union Européenne entre 2003 et 2012.

Taux de croissance du PIB en volume en Allemagne, en France et dans l'Union Européenne entre 2003 et 2012 (en %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Taux de croissance annuel moyen (2003-2012)
Allemagne	-0,4	1,2	0,7	3,7	3,3	1,1	-5,1	4,2	3,0	0,7	1.2
France	0,9	2,5	1,8	2,5	2,3	-0,1	-3,1	1,7	2,0	0,0	1
Union européenne à 28	1,5	2,5	2,1	3,3	3,2	0,3	-4,3	2,1	1,6	-0,3	1.2

Source : Eurostat, 2013.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités ne sont pas seulement économiques.

DOCUMENT 1

Les revenus et le patrimoine par catégories de population en 2010

	Revenu mensuel brut moyen par adulte	Part dans le revenu total	Patrimoine moyen par adulte	Part dans le patrimoine total
Classes populaires : les 50% les plus pauvres	1 500 €	27 %	14 000€	4 %
Classes moyennes : les 40 % du milieu	3 000€	42 %	154 000€	34 %
Classes aisées : les 10% les plus riches :	8 600€	31 %	1 128 000€	62 %
<i>dont les 1 % les plus riches.</i>	<i>30 300€</i>	<i>11 %</i>	<i>4 368 000€</i>	<i>24 %</i>

Source : *Pour une révolution fiscale*, Camille LANDAIS, Thomas PIKETTY et Emmanuel SAEZ, 2011.

DOCUMENT 2

De quoi parle-t-on, lorsque l'on aborde le sujet des inégalités ? Non seulement celles-ci sont évolutives et multiformes, mais la perception que nous en avons l'est aussi ! [...]

Le cas des femmes est emblématique de ce changement de registres des inégalités. [...] Dans le désordre : le différentiel de salaire entre les deux sexes (les femmes sont payées en moyenne 20 % de moins que les hommes) ; leur plus grande difficulté à obtenir des postes de décision et de responsabilité ; leur plus grande vulnérabilité au chômage et aux temps partiels contraints ; leur cantonnement dans certains métiers (institutrice, infirmière, assistante sociale...) ; leur faible représentation dans les études scientifiques et la recherche ; leur difficulté à atteindre la parité dans le domaine politique ; et surtout, leur inégalité profonde [...] en ce qui concerne le partage des tâches domestiques et parentales, puisque le prix à payer de leur entrée dans la vie publique se solde pour la plupart par le régime de la « double journée de travail » . [...]

D'autres inégalités également dénoncées par les sociologues depuis une vingtaine d'années sont celles qui se dévoilent entre les classes d'âge. Louis Chauvel a étudié en détail ce qu'il désigne comme un phénomène de « *décote de la valeur du jeune* ». La crise économique survenue après 1975 a entraîné les difficultés que l'on connaît sur le marché du travail. Or, en France, les jeunes ont été les premiers à en faire les frais. Dans les années 1990, au moment où le taux de chômage a atteint ce qui fut

[...] son sommet, autour de 13 % de la population active, c'étaient 25 % des actifs de moins de 24 ans qui étaient à la recherche d'un emploi. [...]

Le moins que l'on puisse dire est qu'il y a un certain brouillage dans les inégalités, dont, en outre, seules quelques-unes sont évoquées ici. On en oublierait presque les vieilles classiques, les inégalités professionnelles par exemple, puisque les sociologues montrent le flou actuel qui d'ailleurs, a fait perdre de sa force à la notion de classe sociale. Aujourd'hui, on insiste plus sur le fait qu'un ouvrier a six ans et demi de moins d'espérance de vie (à 35 ans) qu'un cadre, sur les disparités de mobilité ou d'activités culturelles des uns et des autres, sur l'inégale réussite scolaire de leurs enfants respectifs... que sur leur différentiel de salaire.

Source : « Inégalités : de quoi parle-t-on ? », Martine FOURNIER, *Sciences Humaines*, Mars 2003.

DOCUMENT 3

Niveau de diplôme atteint par les élèves selon leur origine sociale en %

Profession des parents \ Niveau de diplôme	Diplôme inférieur au Bac ou aucun diplôme	Bac et pas d'autre diplôme	Diplôme Bac+2	Diplôme Bac+3/4	Diplôme Bac+5
Enseignants	9	15	9	29	38
Cadres supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales	13	11	12	23	41
Professions intermédiaires	24	19	14	23	20
Agriculteurs	32	17	17	17	17
Artisans, commerçants	37	20	13	15	15
Employés	43	22	11	15	9
Ouvriers qualifiés	48	21	12	12	7
Ouvriers non qualifiés	60	20	8	8	4

Champ : Ensemble des élèves entrés en sixième en 1995.

Source : *Ministère de l'Education nationale*, juin 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

En quoi les attitudes politiques sont-elles le reflet de la socialisation politique ?

DOCUMENT 1

Question : Si vous pensez aux idées politiques qui sont les vôtres aujourd'hui, les personnes suivantes vous ont-elles influencé(e) beaucoup, assez, peu ou pas du tout ?

En %	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
Votre père	8	28	29	35
Votre mère	5	22	30	43
Votre conjoint(e)	5	12	29	54
Un de vos grands-parents	3	11	24	62
Un frère ou une sœur	1	6	24	69
Un oncle ou une tante	1	4	21	74
Un de vos enfants	1	4	16	79

Source : Famille, amour, amis et politique, CEVIPOF, juin 2011.

DOCUMENT 2

On peut tenter de résumer les conclusions qui se dégagent quant au rôle joué par les médias en matière de socialisation politique. Tout d'abord, les effets directs et à court terme des messages émis semblent ne concerner qu'un petit nombre de destinataires ; ce sont essentiellement des effets de confirmation ou d'activation. Ainsi, dans une campagne électorale, les discours qui tendent à réveiller l'identité de gauche ou, inversement, l'hostilité aux socialistes, exercent leur influence sur des publics déjà disponibles ; les autres éludent ce qui ébranlerait leurs convictions acquises. [...] Pour beaucoup de gens, la télévision et, dans une moindre mesure, la presse écrite, sont les seuls moyens de savoir qui sont leurs représentants, ce qu'ils croient (sont censés croire), ce qu'ils affirment, ce qu'ils vivent. [...]. Néanmoins, un phénomène nouveau, d'importance décisive, va contribuer à relativiser considérablement les effets d'homogénéisation culturelle et politique exercés par la presse écrite ou les chaînes de télévision généralistes. Il s'agit de l'accès croissant à Internet, c'est-à-dire à une multiplicité innombrable de sites qui proposent informations, dialogues, documentation et qui échappent pratiquement à toute censure juridique ou culturelle.

Source : *Sociologie politique*, Philippe BRAUD, 2002.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quelles sont les composantes institutionnelles du régime présidentiel ?

DOCUMENT 1

Il est traditionnel de considérer le système politique des États-Unis d'Amérique comme le seul régime présidentiel authentique. Il se reconnaît, en particulier, au maintien de la séparation des pouvoirs, mais surtout au cumul des fonctions de chef de l'État et de chef du gouvernement au profit du président. [...] Ni le président ni le Congrès ne disposent du pouvoir d'écourter leurs mandats respectifs. Le président ne peut jamais dissoudre le Congrès, et le Congrès ne peut pas mettre en jeu la responsabilité politique du président, ni celle des secrétaires d'État.

Cependant, l'étanchéité des rapports entre le président et le Congrès a pour contrepartie un système de *checks and balances*¹ qui, outre la structure souple des partis, permet au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif américains d'exercer leur indépendance dans l'interdépendance. Plusieurs mécanismes contribuent à réaliser cet équilibre. [...]

La *procédure d'impeachment* [mise en accusation] ne met pas en jeu la responsabilité politique du président des États-Unis devant le Congrès. Elle consiste dans la faculté accordée à la Chambre des représentants de traduire le président – ainsi que le vice-président et les fonctionnaires civils des États-Unis – devant le Sénat pour trahison, corruption ou autres hauts crimes et délits. C'est une procédure très rarement appliquée. [...] Réciproquement, le Congrès est indépendant du président, et cette indépendance lui confère la plénitude du pouvoir législatif. En théorie, le président des États-Unis est étranger à l'élaboration des lois. [...]

Enfin, il existe au profit de l'un et l'autre pouvoir un *droit de veto*. [...]

Le système politique de la Suisse se rapproche du régime présidentiel dans la mesure où le Conseil fédéral, en tant qu'exécutif collégial, ne peut être censuré par les assemblées et où il ne peut, à son tour, prononcer leur dissolution. [...] Mais la singularité du mode de gouvernement helvétique l'emporte sur tout effort de classification. Et il paraît prudent de le classer hors-série.

Source : *Les Régimes politiques occidentaux*, Jean-Louis QUERMONNE, 2006.

(1) le système de *checks and balances* : procédures de contrôles et de contrepois entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Montrez que la politique de la concurrence est source de débats.

DOCUMENT

Comment imaginer une libre circulation équitable des biens, si certains États subventionnent leurs entreprises, tandis que d'autres ne le font pas ? Une réglementation très stricte de ces aides s'est donc révélée nécessaire. Les articles 87 et 88 du traité de Rome posent donc le principe général de l'interdiction des aides d'État, lorsqu'elles risquent de fausser la concurrence. Sont concernées les subventions, mais aussi les exonérations fiscales ou les garanties de prêt. Cette règle subit elle aussi des dérogations, certaines mesures, bien que constituant des aides, peuvent être autorisées par la Commission européenne, notamment lorsqu'il s'agit d'aider un secteur ou une région en difficulté, de favoriser la recherche-développement, d'actions en faveur des PME ou à la protection de l'environnement. Depuis le traité de Maastricht (1992), une dérogation est prévue pour les aides touchant à la culture et à la préservation du patrimoine. Un État souhaitant accorder ce type d'aide doit préalablement obtenir l'accord de la Commission. Un autre domaine lié aux interventions d'État est celui des monopoles octroyés à des entreprises notamment dans le cadre des missions de service public. Il est régi par l'article 90-1 et 2 du traité de Rome. Ce point pose problème dans le cadre du maintien du service public, notamment dans sa conception française. On a ainsi assisté depuis les années 1990 à la libéralisation d'un certain nombre de secteurs qui relevaient dans la plupart des États membres d'un monopole. Il s'agit notamment du secteur aérien [...] et du transport ferroviaire [...]. Dans le domaine des télécommunications, la libéralisation a également été largement mise en œuvre, tout comme dans celui de l'électricité [...]. La question est maintenant posée de la compatibilité du droit européen en matière de concurrence et du respect des missions de service public. Le traité de Lisbonne prévoit que la loi européenne respecte la compétence qu'ont les États membres, dans le respect des traités, « de fournir, de faire exécuter et de financer ces services ». Dans le domaine des services publics comme dans celui de la compétitivité industrielle de l'Union européenne, la politique de la concurrence se trouve au cœur des grands débats européens.

Source : www.vie-publique.fr.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment peut-on expliquer le processus de globalisation financière ?

DOCUMENT

La globalisation financière est un des phénomènes marquants de l'économie contemporaine. Un vaste marché mondial des capitaux s'est constitué, brassant des sommes de plus en plus importantes. Les gestionnaires de fonds, à la recherche d'une rentabilité maximale, arbitrent entre tous les placements possibles à l'échelle mondiale. Les progrès des NTIC (nouvelles techniques de l'information et de la communication) comme de la finance mathématique ont fait naître de nouveaux instruments financiers et de nouveaux marchés où interviennent de façon de plus en plus sophistiquée des opérateurs qui mêlent des opérations de placement, d'endettement, d'assurance, d'arbitrage et de spéculation. [...]

Elle finance des projets, qui peuvent être des projets productifs comme de pures opérations spéculatives. Elle permet aux agents de s'assurer contre les risques en même temps que l'instabilité financière qu'elle provoque crée de nouveaux risques. [...] La globalisation financière s'insère dans la mondialisation de l'économie. Les marchés de biens sont de plus en plus intégrés ; les entreprises font des choix de production à l'échelle mondiale. De même, les marchés de capitaux sont devenus internationaux. Mais la globalisation financière est plus poussée puisque la mobilité du capital financier est plus forte que celle des biens et du capital physique. [...]

La finance internationale a introduit de nouvelles normes auxquelles obéissent les pays développés et de plus en plus les pays émergents : libéralisation des marchés financiers, liberté totale des mouvements de capitaux (y compris vers des paradis fiscaux ou réglementaires), modernisation financière, nouvelles normes comptables. Les pays doivent attirer les détenteurs de capitaux et s'engager à les laisser jouer librement : ils doivent garantir qu'ils n'interviendront pas dans la gestion des entreprises, n'imposeront pas de nouvelles normes (par exemple, de garantie d'emplois ou de réinvestissement des profits). Ils doivent privatiser et déréglementer. [...]

Le système financier international est un système mondial avec unité de lieu (les places financières sont interconnectées) et de temps (il fonctionne 24 heures sur 24). Les marchés sont aujourd'hui décloisonnés : les intervenants choisissent entre les marchés des différents pays du monde ; entre marchés monétaires, marchés obligataires, marchés des changes, marchés des actions, marchés des matières premières... Les marchés financiers ne servent plus seulement à placer ou à financer : ils servent aussi à des opérations purement spéculatives.

Source : « La globalisation financière en crise », *Revue de l'OFCE*, 2009.